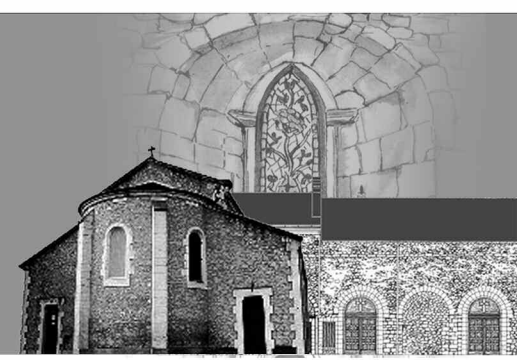




# La Voix des Clochers



N° 12 • Prieuré Sainte Jeanne d'Arc en Périgord  
Prix indicatif 2 euros

Décembre-Janvier 2010

## Prêche à temps et à contre-temps

Les évêques de France réunis en assemblée à Lourdes début novembre ouvrent les yeux sur la crise religieuse en France. Le bilan est lourd : pénurie des moyens, crise des vocations, certains diocèses n'auront plus qu'une dizaine de prêtres dans quelques années. Le discours de clôture prononcé par le Cardinal Vingt Trois le 8 novembre, est d'une stérilité désespérante : aucune analyse des causes de la crise religieuse, aucune solution pour en sortir. Après avoir rendu grâce à Dieu pour le travail accompli dans cette assemblée, l'archevêque de Paris montre l'affaiblissement de l'Église et la pénurie des moyens pour apaiser les besoins des hommes de ce temps. Il pose donc les questions suivantes : « Que pouvons-nous faire ? Qu'allons-nous faire ? » Des questions sans réponse puisqu'il ajoute selon le verbiage habituel : « Nous nous mettons ensemble à l'écoute de ce qui peut aider nos communautés chrétiennes à reconnaître comment vivre ce qui fait leur identité et leur mission dans les conditions difficiles que nous connaissons. Leur identité, c'est la Parole de Dieu... et nous recherchons comment l'Église tout entière, -et pas seulement les prêtres !-, vit dans la proximité de nos contemporains dans tous les domaines de leur existence : travail et vie sociale, famille et réseaux d'amitié, culture et loisirs, etc. »

L'autre moitié du discours est consacré à la pauvreté dans le monde, à l'écologie, aux inégalités sociales, à la dignité de la personne humaine...

### ◆ Croire à l'égalité des rites est une erreur coupable !

A Rome, lors du colloque sur le *Motu proprio* du 16 au 18 octobre dernier, le Padre Stefano Manelli,

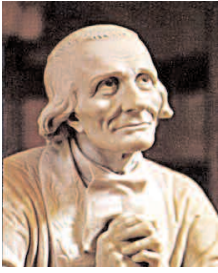
franciscain de l'Immaculée, ne craint pas de mettre en cause la liturgie post conciliaire : « la splendeur de l'Église du Christ traverse une crise importante, peut-être sans précédent dans l'Histoire. Et cela provient pour une grande part de « l'écroulement de la liturgie ... Nous avons connu une mortifère marche en arrière, une hécatombe de la vie religieuse qui est encore en cours... Le fait d'avoir oublié la beauté et la richesse de l'ancien rite a réduit de moitié le nombre des religieux dans le monde. Croire à l'égalité des deux rites est une erreur coupable... »

SOMMAIRE	
Mot du prieur .....	1
Prêtres martyrs .....	3
Célibat .....	5
Introït Noël .....	6
Activités du prieuré .....	7
Calendrier liturgique .....	8

### ◆ L'ordre vrai des saintes fonctions

Si « l'écroulement de la liturgie » est en grande partie responsable de cette crise dans l'Église, quelle est donc l'autre part ?

Les plus anciens parmi nous ont connu les débuts de cette crise. Nous avons dû faire des choix douloureux pour conserver la foi. Notre « *sensus fidei* » nous a obligés à discerner les prêtres fidèles ou non à leur vocation. Consciemment ou non, trois critères se sont imposés à notre esprit pour faire ce discernement : le prêtre prie-t-il, prêche-t-il intégralement la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ et administre-t-il avec zèle les sacrements ? C'est là l'ordre vrai des saintes fonctions voulu par Notre-Seigneur



Le Saint Curé d'Ars  
en prière

et très bien expliqué par le Père Emmanuel, curé du Mesnil-Saint Loup dans son *Traité du ministère ecclésiastique*. « Il est évident, dit-il, que la nature du ministère ecclésiastique serait changée, altérée, anéantie, s'il arrivait qu'une des trois choses fût ou supprimée ou altérée.

Qui ne voit, en effet, que l'œuvre du salut des hommes serait nécessairement arrêtée si la prière cessait, si la prédication devenait muette, si les sacrements n'étaient pas administrés ?

Il en serait ainsi, non seulement si les trois choses disparaissaient à la fois, mais si l'une d'entre elles seulement venait à faire défaut.

Nous allons plus loin, et nous disons que, les trois parties essentielles du ministère subsistant encore, le ministère serait sans fruit, si ces trois parties n'avaient pas la place voulue de Dieu, si l'ordre établi par Dieu n'était pas exactement conservé et observé.

A qui donnera-t-on les sacrements, et à quoi bon les donner, si la prédication n'a pas précédé pour faire naître dans les âmes la foi, principe des œuvres nécessaires au salut ?

Et la prédication aura-t-elle à cette fin la puissance que Dieu veut lui donner, si elle n'a pas été précédée de la prière qui attire la grâce d'en haut et sur le prédicateur et sur l'auditeur ?

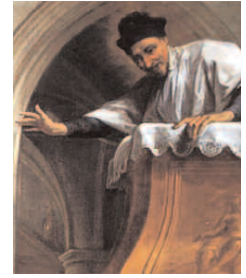
### ◆ **Les trois manières de dénaturer la prédication**

Et tout d'abord on dénature le ministère en ne prêchant pas du tout et en méritant le nom que le Saint Esprit a donné jadis à des pasteurs trop négligents et qu'Il appelait : *canes muti, non valentes latrare, des chiens muets qui ne savent pas aboyer*.

Ensuite, on dénature le ministère en prêchant comme la parole de Dieu ce qui n'est pas la parole de Dieu. Dieu dit à Jérémie : « C'est le mensonge que les prophètes prophétisent en mon nom : je ne les ai pas envoyés, je ne leur ai pas donné d'ordre, et je ne leur ai pas parlé ; visions mensongères, vaines divinations, impostures de leur propre cœur, voilà ce qu'ils vous prophétisent. »

Enfin, même en prêchant la parole de Dieu, on pourrait lui faire subir certaines altérations que

l'Apôtre saint Paul avait devant les yeux quand il appelait certains prédicateurs des corrupteurs, des falsificateurs, des frelateurs de la parole de Dieu. Expliquant ces mots de l'Apôtre, Estius dit : « Ils altèrent la parole de Dieu, ils l'emploient avec fourberie, ceux qui ne la transmettent pas telle qu'elle a été reçue, intacte, pure, sans mélange. Mais ils la corrompent et la dénaturent en y mêlant la science profane ou l'enseignement judaïque. Ou bien simplement, en transmettant la parole de Dieu, ils ne cherchent pas la gloire de Dieu, mais poursuivent leurs propres avantages. Et tandis qu'ils cherchent à les obtenir des hommes, ils veulent leur plaire, et pour leur plaire, ils accommodent la parole de Dieu à leurs passions.



Prêche de saint Vincent  
de Paul

### ◆ **La négligence dans l'administration des sacrements**

Les sacrements ne donnant pas les dispositions pour les recevoir, il est évident que le ministère serait dénaturé si celui qui donne les sacrements n'avait pas toute la sollicitude nécessaire pour faire naître ces dispositions, toute l'attention indispensable pour les reconnaître là où elles sont, et toute la fermeté requise pour ne pas donner les sacrements là où ne sont pas les dispositions requises par Dieu lui-même.

Combien facilement on s'imagine aujourd'hui qu'on a les dispositions à un sacrement, dès qu'on a la volonté de le recevoir, la bonté de vouloir bien l'accepter ! »

Le Pape Benoît XVI veut que cette année soit sacerdotale et il propose comme modèle le Saint Curé d'Ars qui pouvait dire : « je me repose deux fois le jour : à l'autel et en chaire ». Il fut un exemple de prière, il reste un modèle pour les prédicateurs et montra un zèle inlassable dans l'administration des sacrements, en particulier celui de la pénitence

Puisse Dieu nous donner de tels prêtres ! Prions afin que « le Maître de la moisson envoie des ouvriers à la moisson » !

*Abbé Jean-Marie Salaün*



# Les plus malheureux des hommes, et les plus heureux des chrétiens

*Les prêtres martyrs de l'Ile Madame (1794-1795)*

Lorsque la Révolution éclate, le bas clergé de France ne lui est guère hostile. Il a trop souffert de certains abus de l'Ancien Régime pour ne point souhaiter qu'on y mette de l'ordre par des réformes justes et raisonnables. Mais peu à peu certains rêvent d'une Église nationale dont les ministres seraient les fonctionnaires d'un état qui en fixerait les lois. On commence par opérer la sécularisation des biens, puis celle des personnes en abolissant et interdisant les vœux religieux.

Le 29 novembre 1791 un décret de la Convention déclare suspects de révolte les prêtres qui refusent de prêter le serment constitutionnel. Les administrations départementales sont habilitées à les arrêter et les interner. Un nouveau décret, signé le 26 août 1792, ordonne aux prêtres réfractaires de quitter la France dans les quinze jours sous peine de déportation en Guyane. En 1793, les décisions se multiplient : la motion Thuriot, votée le 14 février, accorde une prime de cent livres à qui dénoncera un prêtre. Un mois après, le 18 mars, c'est le premier décret de mort contre les insermentés. Tout au long de l'été, à la Convention, on discute des mesures à prendre. Finalement, le 25 janvier 1794, un arrêté est pris ordonnant que les prêtres réfractaires soient conduits de brigade en brigade jusqu'au port le plus proche : Bordeaux ou Rochefort. Ils y seront détenus jusqu'à ce que des bâtiments de commerce nécessaires à leur transfert aient été affrétés. 1494 prêtres furent dirigés sur Bordeaux, 829 sur Rochefort.

De mars à juillet 1794 par petits groupes, des prêtres et des religieux de toute la France, et plus spécialement de l'Est, du Centre et de l'Ouest, arrivent à Rochefort. Mais rien n'est prêt pour les recevoir. On les enferme dans les prisons rochefortaises, à l'ancienne poudrière Saint-Maurice, sur le Bonhomme-Richard, vieux navire annexe de l'hôpital ou sur le Borée. Deux bâtiments de commerce aménagés pour le trafic d'esclaves, le Washington et les Deux-Associés, sont finalement armés pour le

transport des déportés. Les premiers prisonniers montent à bord le 11 avril 1794. L'accueil qu'ils y reçoivent ne leur laisse aucune illusion : on les interroge, on les fouille, on les dépouille de leurs vêtements, on leur confisque tout ce qu'ils possèdent, ne leur laissant qu'une culotte, trois chemises, un bonnet, quelques bas et mouchoirs. Le jour, les déportés étaient parqués sur la moitié avant du pont. La nourriture servie était volontairement infecte, souvent avariée et en quantité insuffisante. La nuit était



*Les Pontons de Rochefort*

encore plus terrible à cause de l'entassement dans l'entrepont. Toute prière était naturellement interdite. Si, par malheur, un des gardiens aperçoit un mouvement de lèvres, le coupable est aussitôt dénoncé et mis aux fers. Mais c'est en vain qu'on essaiera de les empêcher de prier. Ceux qui ont une bonne mémoire récitent les psaumes pendant que d'autres font le guet. Et on sera finalement obligé d'admettre qu'ils fassent publiquement une prière avant et après leurs maigres repas. Leur patience et leur égalité d'humeur étonneront les gardiens.

À la suite de diverses circonstances (mauvais temps, menaces anglaises), les bateaux restent en rade sur la Charente. La vie à bord est un véritable cauchemar. Les mauvaises conditions d'internement, le typhus qui sévit à Rochefort depuis le début de l'année, le scorbut, ne tardent pas à exercer des ravages. Mai 1794 voit les premiers décès. En juin la mortalité s'accroît. On prend certes

quelques mesures en aménageant des hôpitaux flottants sur des chaloupes amarrées aux pontons. Mais les médecins militaires, inexpérimentés et redoutant la contagion, ne font que des semblants de visites et ne jettent qu'un coup d'œil distrait sur les malades. Quelques prêtres se font infirmiers, adoucissant les souffrances de leurs confrères, et les assistent spirituellement. Malgré les fouilles répétées, des hosties ont pu être conservées. Quand il n'en restera plus, on donnera encore l'Extrême-Onction grâce à une ampoule d'huile des infirmes qui échappera à toutes les recherches.

En juillet, 100 prêtres succombent. Au début on jetait les corps à la mer, mais la marée les ramenait au rivage provoquant des réclamations de la population. On cherche alors un lieu de sépulture ; l'île d'Aix est retenue. Les inhumations sont une corvée supplémentaire imposée aux plus valides des déportés. Parmi ceux-ci, beaucoup ne survivront pas à la tâche. En août 1794, la mortalité ayant pris des proportions effrayantes, les capitaines reçoivent l'ordre de descendre les malades à terre. Un hôpital de campagne est installé à l'île Madame dont le nom vient d'être changé en île Citoyenne. Le 15 août, à l'annonce de leur prochain débarquement, les prisonniers, dans un élan de reconnaissance envers la Sainte Vierge, lui consacrent à la fois l'île et l'hôpital. Le débarquement s'effectue du 18 au 20 août 1794 dans des conditions on ne peut plus douloureuses. Un rapport constate que sur 83 malades débarqués, 36 sont morts quelques heures après, ce que l'on doit attribuer au manque de précautions prises au moment de l'opération.

Comparativement à l'enfer des pontons, l'île semblera aux prisonniers un véritable paradis : « Je crus renaître, écrira l'un des rescapés, lorsque approchant du rivage, j'aperçus la verdure, une haie, quelques arbres... un papillon se montra... je découvris plusieurs oiseaux... je fus au comble de la joie. » Ce répit fut de courte durée. Dès le début octobre, des rafales de vent emportent les tentes. Le 30 août, on ferme l'hôpital et les prêtres sont à nouveau

enfermés dans les pontons. Novembre et décembre furent rigoureux, la Charente est prise dans les glaces. Peu à peu cependant, le sort des prisonniers s'adoucit. Pressentant des changements politiques,

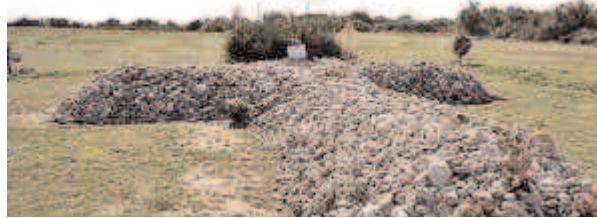
les officiers cherchent à faire oublier leurs sévices et se montrent plus compatissants. Mais la nourriture reste précaire et la réclusion pénible. A la longue, on finit par s'émouvoir en haut lieu de cette détention prolongée, et l'abbé Grégoire intervient pour mettre un terme à cette persécution. Maintes fois

annoncé et reporté, le débarquement des déportés s'effectue fin janvier 1795. En deux journées de marche ils sont conduits de Tonnay-Charente à Saintes où ils sont reçus à bras ouverts par la population en attendant leur libération définitive. Sur les 829 prêtres arrivés à Rochefort en mars-avril 1794, seuls 228, à peine le quart, ont survécu, 36 enterrés à Rochefort, 254 à l'île Madame, les autres dans les vases de l'île d'Aix et des forts qui gardent la Charente.

Ils ont accepté d'être, selon le mot de l'Apôtre Saint Paul, le *rebut du monde*. Avant de mourir, l'un de ces prêtres, l'abbé Dubignon, supérieur du petit séminaire de Bourges, prononça ces dernières paroles : « Nous sommes les plus malheureux des hommes, et les plus heureux des chrétiens ». Ils sont morts par fidélité à l'Eglise Catholique, refusant une Eglise nationale coupée de Rome et donc schismatique. Le Pape Pie VI dira de ces prêtres martyrs : « Ils ont bien mérité de notre sainte religion ». Le 1<sup>er</sup> octobre 1995, le Pape Jean-Paul II béatifiera 64 de ces prêtres déportés et morts martyrs.

Depuis 1910 un pèlerinage s'y rend chaque année pour honorer et invoquer ces saints confesseurs de la foi. Le doyenné d'Aquitaine de la Fraternité Saint Pie X a repris depuis plusieurs années maintenant cette coutume.

*Abbé Jean-Marc LEDERMANN*



*La croix de Galets*



## Le célibat sacerdotal battu en brèche

**S**i l'on perd la foi dans le sacerdoce, si l'on perd cette notion que le prêtre est fait pour ce sacrifice unique qu'est le sacrifice de l'autel, qui est la continuation du sacrifice de Notre-Seigneur, on perd aussi le sens du célibat. Il n'y a plus alors de raisons pour le prêtre d'être célibataire.

Les protestants en ont donné la preuve. Dès qu'ils ont nié le sacrifice de la messe, la présence divine de la victime, pour la remplacer par un repas, un simple mémorial, ils ont aboli aussi le célibat.

Cette vision désacralisée du ministère sacerdotal conduit tout naturellement à s'interroger sur le célibat des prêtres. Des groupes de pression tapageurs réclament son abolition, malgré les mises en garde répétées du magistère romain. On a vu aux Pays Bas, des séminaristes faire la grève des ordinations pour obtenir des garanties à ce sujet. Je ne citerai pas les voix épiscopales qui se sont élevées pour presser le Saint Siècle d'ouvrir ce dossier.

Vu l'égalité que l'on veut établir de nos jours entre les laïcs et les prêtres, de telle manière que les laïcs deviennent des prêtres, des prêtres eux-mêmes disent : « Si nous sommes des hommes comme les autres, si nous ne sommes pas distincts d'eux, pourquoi ne pas nous marier aussi ? » Il y a donc toute une ambiance contre le célibat.

Aujourd'hui encore, la lutte n'est pas terminée, il y a encore beaucoup de faux théologiens qui militent en faveur du mariage des prêtres. Il y a sans doute même des évêques heureux de voir qu'il n'y a plus de vocations dans leur séminaire, afin d'obliger Rome à ordonner des gens mariés et à en finir avec le célibat sacerdotal. Ce sont là des intentions diaboliques. Nous savons bien que les campagnes de presse, de télévision, sont faites pour détruire ce témoignage de la sainteté de l'Église.

La question ne se poserait même pas si le clergé avait gardé le sens de la messe et le sens du Sacerdoce. Car la raison profonde se présente d'elle-même lorsque l'on comprend bien ces deux réalités. C'est la même raison qui fait que la très sainte Vierge est restée vierge : ayant porté Notre-Seigneur dans son sein, il était juste et il était

convenable qu'elle le fût. De même le prêtre, par les paroles qu'il prononce à la consécration, fait venir Dieu sur terre. Il a une telle proximité avec Dieu, être spirituel, esprit avant tout, qu'il est bon, juste, éminemment convenable qu'il soit lui aussi vierge et demeure célibataire.

Il existe, objectera-t-on, des prêtres mariés en Orient. Que l'on ne s'y trompe pas, ce n'est qu'une tolérance. Les évêques orientaux ne peuvent être mariés, ni ceux qui remplissent une fonction de quelque importance. Ce clergé vénère le célibat sacerdotal, qui fait partie de la plus ancienne Tradition de l'Église, que les apôtres ont observé dès l'instant de la Pentecôte, ceux qui, comme Saint Pierre, étaient mariés continuant à vivre auprès de leurs épouses, mais ne les connaissant plus.

Il est remarquable que les prêtres succombant aux mirages d'une prétendue mission sociale ou politique contractent presque automatiquement le mariage. Les deux choses vont de pair. On voudrait nous faire croire que les temps présents justifient toutes sortes d'abandons, qu'il est impossible dans les conditions actuelles de vie d'être chaste, que le vœu de virginité pour les religieux et les religieuses est un anachronisme. L'expérience de ces vingt années montre que les atteintes portées au sacerdoce sous prétexte de l'adapter à l'époque actuelle sont mortelles pour le sacerdoce.

*Monseigneur Marcel Lefebvre*

EN VENTE À LA PROCURE  
COLLECTION

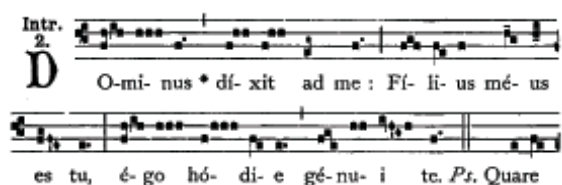
**Pour l'amour de l'Église**

**Homélies et allocutions  
de Mgr Lefebvre.**

Le Christ-Roi 2cd, 13 euros  
Le Trésor de notre foi 3cd, 16 euros  
L'œcuménisme 2cd, 13 euros

# Introit de la messe de minuit

Le Seigneur m'a dit : « Tu es Mon fils. Moi aujourd'hui je t'ai engendré ». On serait presque déçu en lisant ce texte que l'Eglise nous donne en cette nuit de Noël. On attendrait plutôt une manifestation de joie intense comme savent en exprimer les enfants devant la crèche illuminée. L'enthousiasme, les débordements de joie, nous les aurons demain à l'Introit de la messe du jour. *Puer natus est nobis* chantera le monde chrétien devant cet enfant qu'adorent la Vierge et saint Joseph. Cette nuit



nous sommes au ciel, au coeur de la Trinité, et c'est avec gravité que l'Église nous invite dans le temple même de Dieu, où le Père et le Fils se contemplent en silence sans un mouvement mais dans la joie profonde et intense de l'adoration céleste.

Certes *hodie genui te*, « aujourd'hui je t'ai engendré », il s'agit bien de l'engendrement charnel du fils de Dieu fait homme, mais il faut l'entendre bien plus dans son sens d'éternité car nous ne sommes pas dans le temps mais dans l'éternel présent de Dieu

L'Eglise, au-delà de l'esprit de fête, bien humain et bien naturel, veut donc nous rappeler l'aspect sacré dont nous devons nous imprégner durant cette messe. Ce que l'on perçoit immédiatement à l'écoute de cet Introit, c'est la simplicité de la mélodie. Le temps s'arrête. Pas plus de quatre notes et, comme le texte lui-même, ces quatre notes sont imprégnées d'éternité.

Quelle admirable composition, qui, avec des moyens dérisoires, arrive à une telle élévation. On notera que les mêmes notes *ré fa sol fa* chantent le nom du Seigneur *Dominus* et *ego* puisqu'il s'agit de la même personne. On notera aussi les deux tristrophes (trois notes liées) sur *ego* « moi » et *hodie* « aujourd'hui » qui seront bien tenues par la chorale et qui sont les mots du mystère de l'Incarnation ; ils seront, pour nous, comme pour la bienheureuse Elisabeth de la Trinité, un Abîme de louange, de contemplation et de reconnaissance. Avec elle nous dirons en le chantant : « Ô Mon Dieu, Trinité que j'adore, aidez-moi à m'oublier entièrement pour m'établir en Vous, immobile et paisible comme déjà mon âme était dans l'éternité ».

*Semper laus ejus in ore meo*

## Notes de lecture



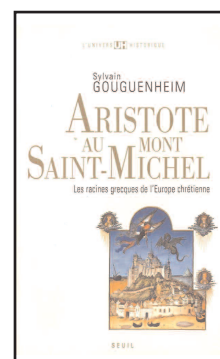
**La femme éternelle,**  
de Gertrude von Lefort  
Via Romana – réédition de 2008

Disciple de Claudel, Gertrude von Lefort, avec en filigrane permanent l'image de la Très Sainte Vierge Marie, analyse, avec beaucoup de finesse, les trois aspects de la vie de la femme : vierge, épouse et mère, et montre que, dans chacun des volets de ce triptyque, peut s'affirmer la spécificité et la vocation de la femme, et se confirmer l'importance de sa place dans la société.

Ce livre, écrit en 1934, et plusieurs fois réédité, reste d'une actualité indéniable au moment où la « Nomenclatura » politique veut absolument abolir les différences entre l'homme et la femme.

**Aristote au Mont Saint Michel de Sylvain Gougenheim**  
Editions du Seuil

L'auteur, professeur d'histoire médiévale à l'E.N.S. de Lyon, s'élève contre l'idée reçue selon laquelle le savoir grec est arrivé en Europe occidentale chrétienne grâce à l'Islam. A l'aide d'une documentation aussi variée qu'irréfutable, il démontre que, non seulement l'héritage culturel grec n'avait pas complètement disparu avec les invasions barbares, mais aussi que, d'une part la transmission des manuscrits des philosophes et savants grecs vers des centres de traduction occidentaux (en particulier à l'abbaye du Mont Saint Michel) par l'intermédiaire de voyageurs, de commerçants, de religieux, n'avait jamais cessé, et que, d'autre part, les textes grecs traduits en arabe et retraduits en latin ne concernaient que les thèmes conformes au Coran.



De bons arguments à opposer au « politiquement correct »

# Les activités du prieuré

## Scénette de Noël par les enfants du catéchisme

### REPRÉSENTATION

*Dimanche 10 janvier  
(Solennité de l'Épiphanie)*

- 15h00 Représentation 5, rue de Clairat
- 16h30 Galette des rois
- 17h30 Vêpres

## Scoutisme

Le groupe Saint Louis fondé au printemps 2009 est rattaché à l'association Godefroy de Bouillon et au prieuré Sainte Jeanne d'Arc.

Il comprend la troupe Clovis pour les scouts et le clan routier Gérard de Cathelineau.

*Pour les inscriptions, contacter le chef de Groupe : Louis-Marie Triomphe.*

## Cercle des jeunes foyers

### PROGRAMME

- Étude historique et doctrinale des principales erreurs du XIV<sup>e</sup> à la veille de Vatican II.

Le cercle se réunit tous les mois dans une des familles à 20h00.

**Le vendredi soir sur Bergerac les 11 décembre et 22 janvier.**

## Conférences spirituelles

Pour les anciens retraitants et les membres du tiers ordre de FSSPX.

### PROGRAMME

- L'esprit des cérémonies de la Messe

Réunion au prieuré, le dimanche à 16h30, suivie des vêpres.

**Dimanche 24 janvier**

## Catéchisme d'approfondissement

Commentaire du catéchisme de la crise de l'Église de l'abbé Gaudron

### Cours mensuel :

- le mardi à 20h30 au prieuré, soit les 15 décembre et 12 janvier ;
- le jeudi à 20h00 à Périgueux, soit les 17 décembre et 14 janvier ;

## Catéchisme

Deux groupes :

- Enfants de 6 à 11 ans : abbé Ledermann.
- Persévérance : abbé Salaün.

Les cours ont lieu tous les mercredis au prieuré et sont suivis de la Messe, sauf pendant les vacances scolaires.

**16h45 Catéchisme  
18h00 Messe**

## Horaires de Noël à Périgueux

**Jeudi 24 décembre**  
Confessions de 17h00 à 18h30,  
et de 23h00 à Minuit  
Veillée de Noël à 23h00  
Messe à minuit

**Vendredi 25 décembre**  
Messe de l'aurore à 9h15  
Messe chantée du jour à 10h30

## Horaires de Noël à Bergerac

**Jeudi 24 décembre**  
Messe à 7h15  
Confessions de 16h00 à 19h00  
puis de 22h00 à 24h00 ou sur Rdv  
Veillée de Noël à 23h00  
Messe à minuit

**Vendredi 25 décembre**  
Messe de l'aurore à 9h00  
Messe chantée du jour à 10h30

## Calendrier Liturgique

### DÉCEMBRE

<i>Dimanche 6</i>	2 <sup>e</sup> de l'Avent, 1 <sup>re</sup> cl.
<i>Mardi 8</i>	Immaculée Conception de la TSVM, 1 <sup>re</sup> cl.
<i>Dimanche 13</i>	3 <sup>e</sup> de l'Avent, 1 <sup>re</sup> cl.
<i>Mercredi 16</i>	Des Quatre-Temps, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Vendredi 18</i>	Des Quatre-Temps, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Samedi 19</i>	Des Quatre-Temps, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Dimanche 20</i>	4 <sup>e</sup> de l'Avent, 1 <sup>re</sup> cl.
<i>Lundi 21</i>	Saint Thomas, apôtre, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Jeudi 24</i>	Vigile de Noël, 1 <sup>re</sup> cl.
<i>Vendredi 25</i>	Nativité de Notre Seigneur, 1 <sup>re</sup> cl.
<i>Samedi 26</i>	Saint Étienne, diacre, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Dimanche 27</i>	Saint Jean Évangéliste, 1 <sup>re</sup> cl. Fête patronale de l'église
<i>Lundi 28</i>	Les Saints Innocents, martyrs, 2 <sup>e</sup> cl.

### HORAIRES DES MESSES

<b>Bergerac :</b>	Dimanche et fêtes à 10h30 Lundi, vendredi et samedi à 18h30 Mardi à 7h15 Mercredi à 18h00
<b>Périgueux :</b>	Dimanche et fêtes à 10h30 Jeudi à 18h00 (Sauf si 1 <sup>ers</sup> vendredis et samedis du mois)

### JANVIER

<i>Vendredi 1<sup>er</sup></i>	Octave de la Nativité, 1 <sup>re</sup> cl.
<i>Dimanche 3</i>	Fête du Saint Nom de Jésus, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Mercredi 6</i>	Épiphanie de Notre Seigneur, 1 <sup>re</sup> cl.
<i>Dimanche 10</i>	Fête de la Sainte Famille, Solennité de l'Épiphanie, 1 <sup>re</sup> cl.
<i>Mercredi 13</i>	Baptême de N. S. Jésus-Christ, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Dimanche 17</i>	2 <sup>e</sup> après l'Épiphanie, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Lundi 18</i>	Chaire de Saint Pierre à Rome, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Dimanche 24</i>	3 <sup>e</sup> après l'Épiphanie, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Lundi 25</i>	Conversion de Saint Paul, 2 <sup>e</sup> cl.
<i>Dimanche 31</i>	4 <sup>e</sup> après l'Épiphanie, 2 <sup>e</sup> cl.

## Carnet familial

A été honoré de la sépulture  
ecclésiastique :

Louis Vogel, 104 ans      13 Novembre

## Prieuré Sainte Jeanne d'Arc

2, rue de Clairat – 24100 Bergerac

Tél. : 05 53 22 56 89 – Fax : 05 53 22 59 18 – Courriel : fsspx24@gmail.com